

## DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2023/2024

ECRIRE EN MAJUSCULE / 1 FICHE PAR PERSONNE

PRENOM:		NOM:	
NOM de naissance (Moniteur uniquement)			
ADRESSE:			
CODE POSTALE:		VILLE:	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE:			
TELEPHONE FIXE:		TELEPHONE PORTABLE:	
MAIL:		PROFESSION:	
N° Licence FFESSM		BREVETS ACQUIS:	

ENTOURER LA COTISATION RETENUE		1 <sup>ère</sup> personne	2 <sup>ème</sup> personne et + **	Accès aux séances
<b>Membre Licencié Club*</b>	Passage de Brevet :	230 € **	210 € **	Toutes séances + Passage N1 à N4 et Initiateur. Inclus 1 fosse Aqua92. 1 seule carte de Niveau. Assurance Loisir 1 chez Lafond. 1 Passeport et 1 carnet de plongée à la toute 1ère inscription
	Loisirs :	155 € **	135 € **	Toutes séances
	Section Jeunes (à partir de 10 ans) :	135 € **	95 € *	Plongée "Jeunes"
	HandiSub® :	85 € *		HandiSub®
	Moniteur**** / Comité Directeur :	95 € *		Toutes séances
	Licence seule :	95 € *		Aucune séance
<b>Membre ayant une licence dans un autre club "Extérieurs"</b>	Passage de niveaux :	155 € *		Toutes séances + Passage N1 à N4 et Initiateur
	Loisirs :	95 € *		Toutes séances
	Moniteurs :	50 € *		Toutes séances

\* Assurance complémentaire incluse

\*\* Même famille et même adresse

REGLEMENT:

CB	€	
COUPON CG	€	
COUPONS SPORT	€	
CHEQUES VACANCES	€	
CHEQUE(S) (à l'ordre des HGB)	€	Chèque(s) n°
<b>TOTAL</b>	€	

Les cotisations sont dues en totalité à l'inscription. Un mixte des différents modes de paiement est possible.

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER:

- CERTIFICAT MEDICAL de non contre indication aux activités pratiquées (Plongée, Nage avec Palmes,...)\*\*\*
- AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs (utiliser le formulaire du club disponible sur le site HGB-OISE.COM)
- PHOTOCOPIE DE LA LICENCE pour les membres "Extérieurs"
- JUSTIFICATIFS DES BREVETS ACQUIS pour les nouveaux adhérents
- \*\*\* **Médecin Fédéral** recommandé pour la section "Jeune", les élèves "N4", les élèves "Moniteur" et les Plongeurs HandiSub®. **Médecin Généraliste** pour tous les autres cas. Utiliser de préférence le formulaire fédéral, donner une copie et garder l'original!

CE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE REMIS DES LA PREMIERE SEANCE POUR UN NOUVEL ADHERENT AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE.

\*\*\*\* **Honorabilité** : La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou de dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.  
A ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. Les encadrants refusant ce contrôle ne pourront plus encadrer.

Par la signature de ce document, je m'engage à respecter le règlement intérieur du club.

Et, si je suis moniteur, j'accepte le contrôle d'honorabilité et certifie que les informations communiqués ci-dessus, sont correctes.

Date:

Signature (des parents pour les mineurs):

...../...../20.....